Champagne- Ardenne
à nouveau monde, nouveau syndicalisme !
Union Nationale des Syndicats Autonomes
Union Régionale – Champagne-Ardenne

Le blog de l'UNSA Champagne-Ardenne
http://www.unsa-champagne-ardenne.com/

N°189-2010
Jeudi 14 janvier 2010
Contact presse
06 81 68 09 18

Unsa Infos
Champagne
Ardenne

L'UNSA Education et UNSA Développement Durable En grève le 21 janvier 2010

Notre priorité : la défense de l'emploi public

En 2010, L'Etat et les services publics connaîtront leur pire année en matière budgétaire avec 30 000 suppressions d'emplois.

Depuis 2007, ce seront au total plus de 100 000 emplois qui auront été supprimés au nom du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Sous prétexte de RGPP, un véritable plan de restructuration, se résumant essentiellement à des suppressions d'emplois et de moyens en oubliant les missions et les besoins des usagers fait des ravages dans les services publics de l'Etat avec de lourdes conséquences sur leur fonctionnement et sur le service rendu aux citoyens de notre pays.

Éric HEBRARD
Secrétaire Régional
UNSA Champagne-Ardenne

(l'UNSA Champagne-Ardenne vous invite à contacter vos Unions départementales pour connaître les heures et lieux de rassemblement et de manifestation, organisés dans les villes de notre région)

Sommaire

UNSA
En grève le
21 janvier 2010

Elections professionnelles
Education
Mutualité Sociale Agricole
Police

Résultats Elections Professionnelle
L'UNSA augmente son audience

Université
La réalité du grand emprunt

Nos coordonnées
Nationale
Régionale
Départementales

Élections au Comité Technique Paritaire Spécial des services académiques : Académie de REIMS (Champagne-Ardenne), scrutin du lundi 25 janvier 2010

Une première dans l'histoire des Services Académiques !

C'est la première fois que vont se tenir des élections pour désigner les représentants du personnel, titulaires et contractuels, qui siègeront dans une nouvelle instance, le Comité Technique Paritaire placé auprès du Recteur.

L'UNSA Éducation a obtenu que soit mis fin à l'exception regrettable des Services Académiques dans toute la Fonction Publique, qui voulait qu'aucune instance de dialogue officielle entre le Recteur et les personnels n'existe. Exception qui laissait le champ libre à l'arbitraire et l'opacité des décisions.

Cette nouvelle instance sera le lieu où **le Recteur devra exposer ses projets en matière d'organisation des services et justifier ses décisions sur des questions touchant au quotidien** :

- les effectifs (suppressions de postes, redéploiement) ;
- les restructurations des services (entre IA et Rectorat) ;
- les primes et indemnités ;
- les conditions de travail (avec un Comité d'Hygiène et Sécurité) ;
- l'emploi précaire (agents non titulaires…) ;
- temps de travail.

Votez massivement pour montrer votre détermination à faire respecter vos droits !

Que vous soyez titulaire ou contractuel(le), votez pour l'UNSA Éducation présente (et souvent majoritaire) dans tous les métiers des Services Académiques : administratifs, ingénieurs, techniciens, enseignants, ouvriers, assistants sociaux, conseillers techniques, médecins, infirmières, personnels de direction, inspecteurs…

UNSA Éducation : savoir s'opposer, vouloir proposer !

Votez et faites voter UNSA!

ATTENTION ! Tous les personnels des Services Académiques sont électeurs, quels que soient leur corps et leur statut.

Agents contractuels, vous êtes électeurs/trices !

Élections à la Mutualité sociale agricole du 5 au 20 janvier 2010

La Mutualité sociale agricole est une association à structure élective de l'ensemble de la population agricole : exploitants, salariés, employeurs de main d'œuvre et retraités, soit près de 3 millions de personnes qui éliront leurs représentants dans les 53 caisses. C'est un enjeu important pour l'UNSA2A et bien sûr pour l'UNSA qui compte bien renforcer sa représentativité dans cette institution qui concerne au total 6 millions de bénéficiaires.

Votez et faites voter pour les listes UNSA!

Élections dans la police nationale du 25 au 28 janvier 2010

L'UNSA Police défend tous les policiers, les personnels administratifs, techniques et scientifiques attachés directement ou indirectement au ministère de l'Intérieur. Elle se présente aux suffrages des personnels de la Police nationale pour élire leurs représentants dans tous les organismes paritaires, comités et conseils pour consolider son action au service de tous les agents qui concourent à la sécurité publique.

Les lieutenants, capitaines et commandants de Police sont quant à eux invités à élire leurs représentants au sein de la commission administrative paritaire du corps de commandement pour laquelle le **SNOP-UNSA** (Syndicat national des officiers de police) présente des candidates et des candidats.

Votez et faites voter pour les listes UNSA!

UNIVERSITE

La réalité du "grand emprunt":
400 millions par an pour les universités

La fédération UNSA Éducation se félicite qu'une part majeure du "grand emprunt" concerne l'enseignement supérieur et la recherche. Elle y voit la reconnaissance de l'importance stratégique de ce secteur pour le développement de la Nation.

Toutefois, la fédération UNSA Éducation s'interroge sur la mécanique financière retenue : seuls les intérêts provenant des placement (environ 400 millions par an) seront utilisés. Or il y a des besoins urgents de financement pour permettre aux universités françaises de combler leur retard sur leurs homologues étrangères, notamment pour les taux d'encadrement en personnels (personnels enseignants-chercheurs, enseignants et Biatoss).

Dans ce contexte, la fédération UNSA Éducation rappelle sa condamnation de tout financement public de l'enseignement supérieur privé : l'argent de la Nation doit aller, compte tenu des besoins, à l'Université de la Nation.

La concentration annoncée sur dix pôles d'excellence fait craindre une séparation croissante entre quelques universités d'élite et les autres dont

l'URCA et l'UTT

Or l'Enseignement Supérieur et la Recherche concourent très fortement au développement industriel et économique de leur bassin de recrutement et d'influence économique. Ne concentrer les moyens que sur quelques centres universitaires conduirait à abandonner, voire condamner de nombreux bassins économiques, métropolitains comme ultra-marins.
L'Université doit disposer, **sur tout le territoire**, des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions. Le retard pris sur les objectifs européens fixés en 2000 à Lisbonne (50% d'une tranche d'âge diplômée de l'enseignement supérieur en 2010) rend urgent ce rattrapage.

Communiqué de l'UNSA Education du 15 décembre 2009.

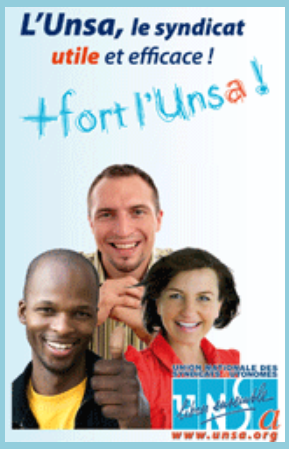

Elections professionnelles
Forte progression de l'UNSA chez AREVA

Lors des élections professionnelles qui viennent de se dérouler chez Areva
(7337 inscrits, 4792 suffrages exprimés) notre syndicats **SPAEN UNSA** a obtenu de remarquables résultats.

Avec 22% des voix l'**UNSA** progresse de 4% par rapport aux élections de 2005.

L'**UNSA** devient la 2éme organisation syndicale, un souffle derrière la CFDT (22,72% des voix). FO obtient 17,69% (-2%), la CGT 17,07% (-2%), la CGC 15,44% (- 1%) et la CFTC 5,9% (- 09).

Elections au CNED:
l'UNSA Education obtient plus de 30% des voix

Lors des élections au comité technique paritaire central du Centre national d'enseignement à distance (CNED), **l'UNSA Éducation** a progressé de trois points en passant de 27,97 % à 30,91% (370 voix sur 1.197 suffrages exprimés) et obtient deux sièges.

Le SI.EN UNSA Education remporte les élections professionnelles chez les inspecteurs de l'Education nationale

Avec plus de 70% des suffrages exprimés en sa faveur pour la Commission administrative paritaire nationale, le SI.EN UNSA Education maintient sa position comme représentant très largement les aspirations des inspecteurs de l'Education nationale. Il conservera 4 sièges sur 5 dans cette instance. Le SI.EN reste toujours aussi solidement implantée dans les CAPA avec plus de 90% des sièges qui lui sont attribués.

Nos coordonnées départementales et régionales

UD 08 : Ardennes : Pascal LOUIS
06 10 10 59 49
48 rue Victor HUGO 08000 Charleville-Mézières
ud.unsa.08@wanadoo.fr

UD 10 : Aube : Daniel PUIGMAL
06 82 30 13 67
19 rue des Bas Trévois BP 15 10000 Troyes
ud.unsa10@wanadoo.fr

UD 51 : Marne: Denis MENET
06 18 07 46 48
Maison des Syndicats 15 bd de la Paix 51100 Reims
ud-51@unsa.org

UD 52 : Hte-Marne : Jean-Claude ANCELIN
06 63 75 52 69
10 rue Félix Bablon BP 566 52012 Chaumont cedex
52@se-unsa.org

UR Champagne-Ardenne : Éric HEBRARD
06 81 68 09 18
Maison des Syndicats 15 bd de la Paix 51100 Reims
ur-champagne.ardenne@unsa.org

Informations nationales

Vous souhaitez recevoir notre new letter nationale
S'inscrire à

http://www.unsa.org/?page=inscription

vous souhaitez accédez à notre site national

www.unsa.org

Vous ne souhaitez plus recevoir, cette lettre d'information
ou
Vous voulez qu'un de vos amis la reçoive

Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification aux informations vous concernant auprès de l'UNSA.

Pour vous inscrire ou vous radier: écrivez à
ur-champagne.ardenne@unsa.org